

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ
MÉTRO

NO. R-3752-2011

Demanderesse

et

REGROUPEMENT DES ORGANISMES
ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE
(ROEE) *ET AL.*

Intervenants

**DEMANDE DE MODIFIER LES TARIFS DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2011**

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU STATUT D'INTERVENANT

*(Loi sur la Régie de l'énergie, art. 25 et 26, Règlement sur la procédure de la
Régie de l'énergie (2006), chapitre III)*

Au soutien de sa demande, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (le ROEE) expose ce qui suit :

CONTEXTE

1. Le 10 janvier 2011, la Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») introduit à la Régie de l'énergie une demande de modification de ses tarifs qui prendraient effet à compter du 1^{er} octobre 2011.
2. Dans sa décision procédurale D-2011-004 du 17 janvier 2011, la Régie décide de tenir une audience publique pour l'ensemble de la demande de Gaz Métro, accepte la proposition de Gaz Métro de procéder en deux phases distinctes et donne aux intéressés jusqu'au 26 janvier 2011 pour demander le statut d'intervenant.
3. De plus, la Régie stipule qu'elle établira ultérieurement la procédure pour l'ensemble du dossier, dont l'identification des sujets qui seront traités à l'audience dans le cadre de la phase 2.

DEMANDE D'INTERVENTION

4. Depuis plusieurs années, le ROEE demande le statut d'intervenant dans les dossiers tarifaires de Gaz Métro et participe activement aux traitements de ces dossiers tant au sein de groupes de travail pour le PEN qu'en audience publique devant la formation de la Régie.
5. Le ROEE annonce son intention de ne pas participer à la phase 1 de la cause tarifaire compte tenu des sujets qui y seront traités.
6. Cependant, le ROEE annonce qu'il entend participer aux différentes étapes de la phase 2 de cette cause tarifaire.
7. Le ROEE réserve tous ses droits quant à la portée de son intervention en fonction des sujets à être retenus par la Régie et de la preuve à être déposée par Gaz Métro lors de la phase 2.

L'INTÉRÊT DU REQUÉRANT

8. Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie a été établi par ses organismes membres à l'automne 1997.
9. Le nom du coordonnateur du ROEE et l'adresse de l'intervenant sont reproduits à l'Annexe I de la présente demande.
10. Le ROEE est composé de six (6) groupes environnementaux dont la contribution aux dossiers énergétiques au Québec est notoire. Il s'agit d'ENvironnement JEUnesse, de la Fédération québécoise du canot et du kayak, du Mouvement Au Courant, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, de Nature Québec et de la Fondation Rivières.
11. La description de chacun de ces groupes membres est donnée à l'Annexe II de la présente demande.
12. Le ROEE a pour objectif d'intervenir en priorité auprès de la Régie de l'énergie du Québec, ainsi qu'au besoin auprès d'autres instances afin de défendre de manière efficace le point de vue de ses groupes membre à vocation environnementale dans le domaine énergétique.
13. Les interventions du ROEE reposent sur les principes et objectifs suivants, telles qu'actualisées en 2010 et 2011 :
 - La protection de l'environnement et du patrimoine naturel ainsi que l'entretien responsable des ressources naturelles du Québec;

- L'équité sociale aux niveaux intra et intergénérationnels ;
- La fourniture de services énergétiques au moindre coût tout en limitant les impacts tant au niveau environnemental que social;
- La primauté de la conservation et de l'efficacité énergétique sur toute autre forme de production d'énergie.
- La réduction de la consommation d'énergie ainsi que des émissions de gaz à effet de serre à travers des choix de consommation plus judicieux;
- La mise en place au Québec de politiques, de lois et de mesures de régulation qui favorisent des choix d'investissements et de consommation environnementalement judicieux, économiquement et socialement avantageux et permettant la transition du Québec vers une économie durable.
- La primauté des nouvelles formes d'énergie renouvelables sur les énergies conventionnelles;
- L'application de mécanismes transparents et démocratiques à l'intérieur des processus de prise de décision;
- La maximisation de l'éducation et de la participation du public quant aux questions énergétiques et leurs impacts à travers des projets concrets disponibles à l'ensemble de la population du Québec.

14. Le respect de ces principes et objectifs se traduit par des analyses et des prises de position dans les dossiers à la Régie unique et distincte de l'apport des autres groupes tant environnementaux que de consommateurs.

15. Depuis sa formation en 1997, le ROÉÉ a participé activement aux diverses consultations, réunions et audiences de la Régie de l'énergie, et ce, notamment dans les dossiers tarifaires de Gaz Métro.

MOTIFS À L'APPUI DE L'INTERVENTION ET APPORT DU ROÉÉ

16. Les motifs à l'appui de l'intervention du ROÉÉ dans le présent dossier découlent de la mission, des activités et de l'expertise du ROÉÉ et de ses membres.

17. Conformément à l'article 5 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, l'intérêt public et le développement durable sont au cœur des responsabilités de la

Régie et toute question soulevée devant elle doit être examinée à la lumière de cette disposition.

CONCLUSIONS RECHERCHÉES

18. Le ROEE présentera les sujets qu'il entend aborder en audience, les moyens de preuve qu'il propose, les conclusions et recommandations qu'il entend avancer et son budget de participation à une date ultérieure. Soit lorsque ses analystes auront pris connaissance de l'ensemble de la preuve de Gaz Métro, le tout selon le calendrier fixé alors par la Régie.

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :

D'ACCUEILLIR la présente demande de reconnaissance de statut d'intervenant du ROEE;

AUTORISER le ROEE à intervenir dans la présente cause;

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS

Montréal, 26 janvier 2011

(s) Franklin Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat
FRANKLIN GERTLER LAW OFFICE

Aldred Building
507 Place d'Armes, bur. 1701
Montréal, Québec H2Y 2W8
Tél. (514) 798-1988
Fax. (514) 798-1986
admin@gertlerlex.ca
franklin@gertlerlex.ca

Annexe I

Adresse du ROÉE

Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE)

IRIS

Att. : Bertrand Schepper

1710, rue Beaudry, bur. 2.0

Montréal, Qc

H2L 3E7

Courriel : schepper@iris-recherche.qc.ca

Annexe II

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEE)

Les groupes et organismes suivants forment le ROEE :

1. ENvironnement JEUnesse (ENjeu)

ENvironnement JEUnesse (ENjeu) est un mouvement national de jeunes actifs en éducation relative à l'environnement fondé en 1979.

Objectifs :

ENjeu rassemble et soutient plus de 80 groupes environnementaux dont plus de 50 dans les écoles secondaires, les cégeps et les universités du Québec. ENjeu représente actuellement au Québec le seul forum de la jeunesse engagé en environnement. Les différents groupes et individus rassemblés au sein d'ENvironnement JEUnesse représentent plus de 1 000 personnes actives et préoccupées par l'environnement et la place accordée aux jeunes dans les décisions environnementales.

Principales activités :

ENvironnement JEUnesse a représenté ses membres et participé à la plupart des débats énergétiques qui se sont tenus dans les dernières années. Que ce soit lors de commissions parlementaires sur les plans de ressources et plans stratégiques d'Hydro-Québec, d'audiences sur les projets de nouvelle production, de comités de travail sur la planification intégrée des ressources avec l'institut Tellus, de commissions d'enquêtes sur la production privée, d'audiences sur certains projets (Grande-Baleine, SM-3, etc.), ou encore lors de débats publics sur l'énergie, ENvironnement JEUnesse et ses membres ont, à toutes occasions, pris part et contribué à la réflexion entourant les différents enjeux énergétiques.

2. Fédération québécoise du canot et du kayak

Organisme à but non lucratif.

Objectifs :

Promotion du canotage récréatif et du canot-camping et regroupement des adeptes.

Protection des lacs, des rivières, de l'eau, de l'air et des forêts.

Principales activités :

Débat public sur l'énergie en 1995.

Projet-pilote de classification des rivières au Lac-St-Jean.

Consultation publique sur le Plan de développement d'Hydro-Québec.

Intervention sur la filière de production privée d'hydro-électricité dans le cadre de l'élaboration de la politique énergétique.

3. La Fondation Rivières

Objectif :

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières - tout autant que de la qualité de l'eau - à des fins éducatives, sociales et environnementales.

Pour accomplir sa mission, la Fondation appuie son action sur quatre objectifs principaux :

Principales activités :

Protéger les rivières :

Lancer des campagnes médiatiques d'information publique et d'intervention politique contre l'expropriation privée amenée par la construction de petites centrales. Susciter la remise en question de la filière hydroélectrique et lancer une campagne virale d'énergies vertes.

Développer et diffuser des programmes de sensibilisation

Poursuivre l'application de programmes pédagogiques pour les écoles. Tenir des cliniques selon le programme Réseau d'Inspection et de Vérification des Eaux (RIVE) avec une clientèle adolescente et adulte.

Consolider le réseau de partenaires

Accroître la présence de la Fondation Rivières sur la place publique en maintenant les liens existants avec nos divers partenaires ainsi

qu'avec la presse écrite et électronique; poursuivre les programmes d'écotourisme dans diverses régions du Québec; donner une place aux Premières Nations au sein de notre équipe; développer de nouveaux partenariats.

Assurer une saine gestion

Maintenir la concrétisation des trois premiers objectifs par une gestion efficace à court et à long terme.

4. Le Mouvement Au Courant

Le groupe est constitué et géré par des bénévoles. Il a été créé en 1989 et incorporé en 1990 en tant qu'organisme sans but lucratif.

Objectifs :

Le Mouvement Au Courant est un groupe de recherche, d'analyse, de sensibilisation et d'intervention qui veille à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et au respect des principes démocratiques dans le cadre de l'élaboration des politiques gouvernementales et dans les modalités de choix entre les diverses filières énergétiques.

Principales activités :

Audiences (BAPE), enquêtes (Commission Doyon), commissions parlementaires, consultations publiques (Plan de développement d'Hydro-Québec), colloques, etc.

De plus, il s'associe, au besoin et selon la nature des dossiers, à des spécialistes, à d'autres groupes et réseaux de groupes.

5. Regroupement de surveillance du nucléaire

Organisme de charité sans but lucratif fondé en 1978.

Objectifs :

Se préoccupe de recherche et d'éducation sur toutes les questions qui touchent à l'énergie nucléaire incluant les solutions alternatives au nucléaire et tout particulièrement les questions qui touchent le Canada et le Québec.

Activités principales :

Depuis dix ans, participation active dans tous les aspects de l'évaluation des dossiers énergétiques (projet Grande-Baleine, Plan de développement d'Hydro-Québec, politiques énergétiques, débats publics sur l'énergie, etc.).

6. Nature Québec

Depuis près de 25 ans, Nature Québec intervient pour faire progresser le Québec vers les trois objectifs suivants :

- maintenir les processus écologiques essentiels à la vie ;
- préserver la diversité biologique ;
- favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources.

Regroupant plus de 8 000 sympathisants et 80 organismes ouvrant pour le développement durable de l'environnement, Nature Québec travaille de plusieurs façons à la rencontre de ses grands objectifs : l'éducation, la sensibilisation, la recherche, la participation aux consultations et les avis ou prises de position publics sont les principaux moyens retenus.

Depuis sa fondation, l'organisme s'est prononcé publiquement sur un grand nombre de questions environnementales: la loi québécoise des forêts, la gestion de l'eau, la réduction de la pollution agricole, la loi fédérale sur la protection de l'environnement, la loi provinciale sur les pesticides, la consultation sur la gestion des matières résiduelles, la gestion de la faune, l'élargissement du réseau des aires protégées, etc. Elle est reconnue pour ses interventions pertinentes, exigeantes et efficaces.

Depuis une dizaine d'années, Nature Québec a participé activement à l'évolution du dossier énergétique au Québec par des contributions dans tous les grands dossiers actifs (commissions parlementaires, Plan de développement d'Hydro-Québec, débats publics sur l'énergie, audiences du BAPE sur des projets de développement hydroélectriques et thermiques, et plus récemment, auprès de la Régie).